

La localisation des sportifs



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE
franc jeu



Les sportifs sont des ambassadeurs et des modèles. Ils assument une part importante de responsabilité dans la protection de l'intégrité de leur sport. C'est pourquoi vous devez maintenant faire connaître votre localisation; vous aiderez ainsi les officiels à mieux s'assurer que tous les sportifs jouent **franc jeu**.

La localisation, pourquoi?

Fournir des informations sur sa localisation, c'est défendre son droit à la pratique du sport sans dopage. Les informations sur la localisation permettent aux organisations antidopage (OAD) de localiser les sportifs sans préavis, ce qui est essentiel pour les contrôles des sportifs qui choisissent de tricher en se dopant.

Il est essentiel de savoir où se trouvent les sportifs pour pouvoir les soumettre à des contrôles et assurer l'efficacité des programmes antidopage.

Qui est concerné?

Peu de sportifs font partie d'un groupe de sportifs soumis à des contrôles; chacun de ces sportifs doit fournir des informations précises et actuelles sur sa localisation.

Les FI et les ONAD sont responsables de déterminer si cette exigence s'applique à vous ou non.

Quelles informations doit-on fournir?

Si votre OAD vous demande de fournir des informations sur votre localisation, vous devrez probablement fournir les informations suivantes :

- l'adresse de votre domicile
- vos lieux, dates et heures d'entraînement
- votre calendrier de compétition
- vos activités personnelles habituelles, comme le travail et les études
- les sportifs qui font partie d'un groupe cible de sportifs soumis à des contrôles doivent aussi indiquer une période de 60 minutes par jour où ils sont libres pour les contrôles.

Rappelez-vous que tous les sportifs peuvent être soumis à des contrôles, en tout temps et en tout lieu. Cependant, les sportifs des groupes cibles s'exposent au risque d'un contrôle manqué s'ils omettent de se trouver à l'endroit précisé pendant la période de 60 minutes indiquée.



Quelques indications sur la mise à jour de votre localisation



- Vous pourrez mettre à jour les informations sur votre localisation simplement en envoyant un message texte à votre OAD ou par le biais de l'application mobile de l'AMA.
- Toute absence non justifiée peut entraîner des conséquences négatives. Si l'on ne peut vous trouver pour le contrôle, vous aurez l'occasion d'expliquer la raison de votre absence.
- Vous pouvez faire transmettre vos données de localisation par votre agent ou par un autre représentant, mais vous êtes la seule personne responsable de ces informations.
- Si vous faites partie d'une équipe, votre entraîneur ou un officiel de votre équipe peut transmettre vos données de localisation collectives.

La mise à jour de vos informations sur la localisation, c'est facile, avec



Le Système de gestion et d'administration antidopage, ADAMS, est un outil en ligne que les sportifs peuvent utiliser en tout temps et en tout lieu pour mettre à jour leurs informations sur la localisation, y compris par messagerie texte (SMS). ADAMS est offert en 10 langues : français, anglais, espagnol, arabe, néerlandais, finnois, allemand, italien, japonais et russe. Il est gratuit et facile à utiliser. Son contrôle d'accès à plusieurs niveaux assure la confidentialité et la sécurité de vos informations. Demandez à votre OAD si elle utilise ADAMS ou si elle prévoit de le faire bientôt.

À retenir

La localisation est **indispensable** pour assurer l'équité dans votre sport et entre compétiteurs

- **VOUS** êtes seul(e) responsable de mettre à jour vos informations sur la localisation.
- **VOUS NE POUVEZ BLÂMER** ni votre représentant ni votre agent lorsque vos informations sur la localisation sont inexactes ou lorsqu'elles ne sont pas à jour.
- Si vous faites partie d'un groupe cible de sportifs soumis à des contrôles, vous devez fournir vos informations sur la localisation **TOUS LES TROIS MOIS** afin que l'on puisse vous localiser aux fins de contrôle.
- Si vous faites partie d'un groupe cible, **RAPPELEZ-VOUS** que toute omission de fournir des informations sur la localisation précises peut entraîner des conséquences négatives. Votre FI et votre ONAD pourront vous donner plus de détails sur leurs exigences.
- Votre **LOCALISATION** est essentielle à la défense de votre droit au sport sans dopage.



En cas de divergence entre les renseignements fournis dans ce document et le Code mondial antidopage, **Le Code fera autorité**. Ces renseignements peuvent être modifiés en tout temps. Consultez toujours votre fédération internationale, votre organisation nationale antidopage ou votre fédération nationale pour obtenir les règles antidopage les plus récentes.

Janvier 2015



AMA

wada-ama.org • info@wada-ama.org
facebook.com/wada.ama • twitter.com/wada_ama

- Bureau principal** 800, place Victoria, bureau 1700, C. P. 120, Montréal, QC, H4Z 1B7, Canada • Tél. : +1.514.904.9232 • Téléc. : +1.514.904.8650
- Afrique** Protea Assurance Building, 8th Floor, Greenmarket Square, Le Cap, 8001, Afrique du Sud • Tél. : +27.21.483.9790 • Téléc. : +27.21.483.9791
- Asia/Océanie** C/O Japan Institute of Sports Sciences, 3-15-1 Nishigaoka, Kita-Ku, Tokyo, 115-0056, Japon • Tél. : +81.3.5963.4321 • Téléc. : +81.3.5963.4320
- Europe** Maison du Sport International, Avenue de Rhodanie 54, 1007 Lausanne, Suisse • Tél. : +41.21.343.43.40 • Téléc. : +41.21.343.43.41
- Amérique latine** World Trade Center Montevideo, Tower II, Unit 712, Calle Luis A De Herrera 1248, Montevideo, Uruguay • Tél. : +598.2.623.5206 • Téléc. : +598.2.623.5207